

# ASSEMBLÉE NATIONALE

9 février 2019

---

RÉFÉRENDUMS D'INITIATIVE CITOYENNE - (N° 1558)

Rejeté

## AMENDEMENT

N ° CL19

présenté par  
Mme Ménard

-----

### ARTICLE 2

Supprimer l'alinéa 4.

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Si l'idée d'un référendum d'initiative locale est séduisante, elle risque à terme de créer des inégalités entre les territoires.